

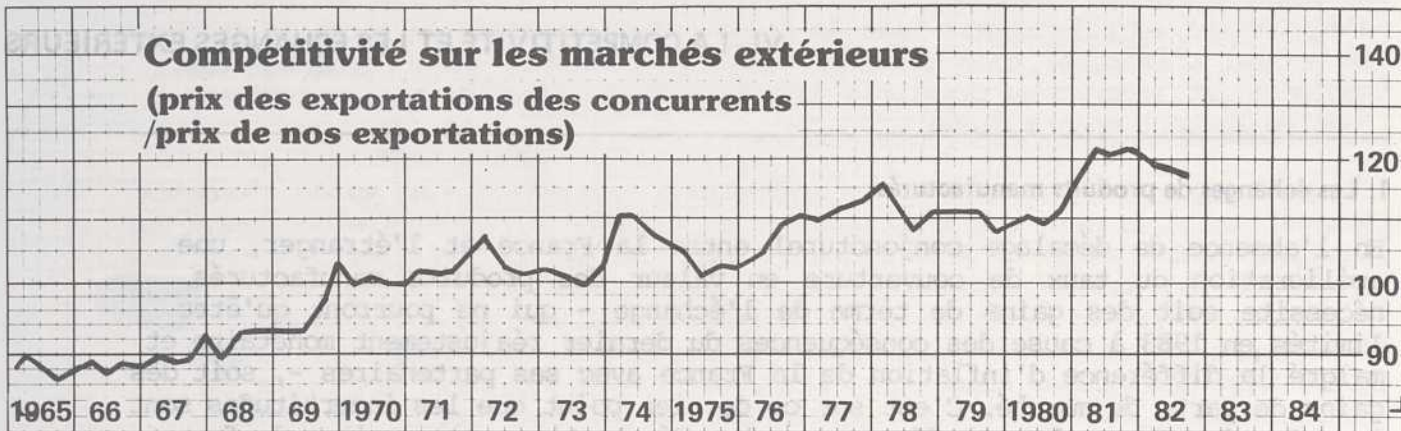
1. Les échanges de produits manufacturés

En l'absence de décalage conjoncturel entre la France et l'étranger, une amélioration du taux de couverture en valeur des produits manufacturés nécessite soit des gains de terme de l'échange - qui ne pourront qu'être limités en 1983 à cause des conséquences du dernier réajustement monétaire et malgré la différence d'inflation de la France avec ses partenaires -, soit des gains de parts de marché. C'est sur ce dernier point que les incertitudes sont les plus lourdes : dans quelle mesure les dévaluations successives du franc depuis la fin de 1981 ont-elles produit une amélioration de la compétitivité de prix de vente français et quel effet peut-on en attendre sur la progression des parts de marché de la France en 1983 ? Le fléchissement attendu de la demande interne peut-il s'accompagner d'une réduction plus que proportionnelle des importations et donc d'une baisse des taux de pénétration ?

La limitation de l'offre industrielle mobilisable dans de bonnes conditions, examinée précédemment (cf. paragraphe sur l'investissement), n'aide pas à une résorption rapide du déficit extérieur. Et tous les enchaînements négatifs sur ce plan ne sont pas, on l'a vu, interrompus. Les capacités de production inutilisées le sont pour partie parce qu'elles sont inadaptées à la structure de la demande ou parce que le niveau des prix qui les rendrait rentables n'est pas compétitif. Les dévaluations ont pu éventuellement modifier cette appréciation pour certains secteurs mais, sur des marchés qui restent peu porteurs, l'évolution de leur partage n'est pas toujours réversible. De telles irréversibilités interviennent sans doute dans le cas du marché français : ainsi, les grossistes ont affiché une nette préférence pour les importations plutôt que pour les achats aux fournisseurs français en 1979-1980, au moment où la compétitivité des prix de vente des producteurs français était très détériorée. L'évolution respective de leurs intentions de commandes totales et à l'étranger le montre clairement (cf. graphique dans le cas des grossistes en biens d'équipements industriels). Mais on ne note aucun mouvement inverse lorsque, à partir de la fin 1980, il y a amélioration de la compétitivité nationale. Les marchés, il est vrai, sont restés médiocres. D'autre part, il est possible que l'évolution du tissu industriel français depuis plusieurs années ait pu diminuer la souplesse de ses réactions face à la concurrence étrangère : de grandes entreprises tendent à se spécialiser à l'exportation ; des PME qui ont difficilement accès à l'exportation, produisent pour certaines zones limitées du marché intérieur. Une entreprise qui produit à la fois pour le marché intérieur et l'exportation peut, compte tenu de ses coûts et de la rentabilité comparée des deux types de marché - fonction de plusieurs variables, dont le taux de change - jouer l'un ou l'autre marché selon la conjoncture. Cela s'est vu dans le passé, comme en témoigne l'enquête sur la concurrence étrangère. Une telle entreprise ne perdra sans doute pas sur les deux marchés à la fois. Par contre, de telles possibilités de substitution ont pu diminuer dans les années récentes.

Tous ces facteurs restent difficiles à prendre en compte dans des analyses macroéconomiques de type économétrique et contribuent à expliquer les difficultés de la prévision de l'évolution du commerce extérieur.

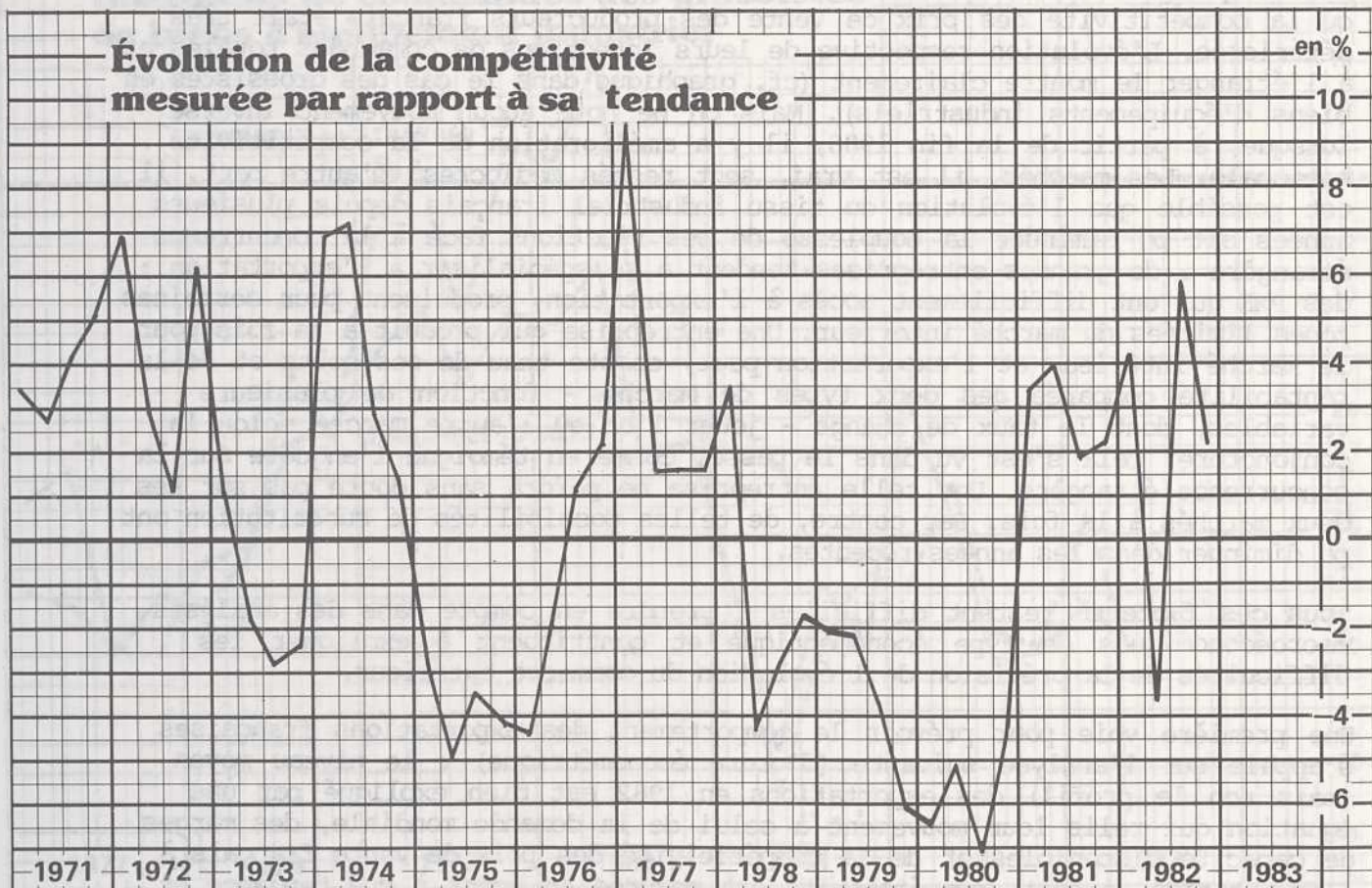
Une première voie pour prévoir le comportement des exportations françaises s'appuie sur l'analyse suivante (d'ordre économétrique) : le niveau moyen (mais non le profil) des exportations en 1982 est bien expliqué par une équation qui relie leur mouvement à celui de la demande mondiale, des marges de capacité disponibles et de la compétitivité des prix de vente français à l'exportation si cette compétitivité est mesurée en écart à une tendance et



depuis la fin de 1981 ont-elles conduit une amélioration de la compétitivité de prix de ventes françaises et quel effet peut-on en attendre sur la progression des parts de marché de la France en 1983 ? La débauche de la demande interne peut-elle s'accompagner d'une réduction plus que proportionnelle des importations et donc d'une hausse des taux de pénetration ?

La limitation de l'offre industrielle mobilisable dans de bonnes conditions, examinée précédemment (cf. paragraphes sur l'investissement), n'aide pas à une réaction rapide du déficit extérieur. Et tous les excédents négatifs sur ce plan ne sont pas, on l'a vu, interrompus. Les capacités de production inutilisées le sont pour partie parce qu'elles sont inchangées à la structure de la demande ou parce que le niveau des prix qui les rendrait rentables n'est pas compétitif. Les dévaluations ont pu éventuellement modifier cette situation pour certains secteurs mais, sur des marchés qui restent peu porteurs, l'évolution de leur partage n'est pas toujours réversible. De telles irréversibilités interviennent sans doute dans le cas du marché français :

ainsi, les possibilités de réajustement des prix de vente sont limitées par la rigidité des coûts de production.



non pas en prenant simplement le rapport des prix à l'exportation des concurrents aux prix à l'exportation français. Ce rapport, en effet, décrit au cours du temps des fluctuations conjoncturelles autour d'une tendance (cf. graphique) dont il reste à approfondir la signification économique. L'écart à la tendance ne prend en compte que les seules fluctuations conjoncturelles. Avec cette équation ainsi estimée, l'élasticité des exportations françaises à la demande mondiale est voisine de 1 (si cette demande mondiale croît de 1 %, ce sera aussi le cas - toutes choses égales par ailleurs - pour les exportations françaises). Les délais moyens d'effet de la compétitivité-prix sur les volumes sont de 7 à 8 trimestres (avec une élasticité des exportations à la compétitivité-prix de l'ordre de 2) : les exportations françaises auraient donc encore souffert en 1982 de la dégradation de la compétitivité de 1978 à 1980. Inversement, elles bénéficieraient en 1983 de l'amélioration enregistrée depuis lors.

Une telle approche donne une vision optimiste de la croissance de nos ventes à l'étranger en 1983 (+ 3 % en moyenne annuelle, dont 2 % sont acquis à la fin 1982), qui reposerait aux trois quarts sur des gains de parts de marchés.

Or l'image que renvoient les quelques éléments connus à ce jour sur les exportations françaises en 1983 est beaucoup moins favorable. L'exploitation des échéanciers de livraison des contrats de biens d'équipement assurés par la COFACE apprend en effet qu'en 1983 le volume des biens d'équipement vendus aux pays non OCDE sera en baisse d'environ 7 % par rapport à 1982. Ces ventes représentent environ 20 % de l'ensemble des exportations françaises de produits manufacturés, la moitié des ventes de biens d'équipement et 60 % des ventes aux pays non OCDE. Elles contribueront ainsi mécaniquement à faire baisser de 1,5 % les ventes totales françaises de produits manufacturés en 1983. Ayant par leur nature même de longs délais de fabrication, ces ventes se trouvent souvent en opposition de phase, au moment des retournements de la demande mondiale, avec les autres exportations et jouent en quelque sorte un rôle d'amortisseur vis-à-vis des fluctuations de la demande mondiale.

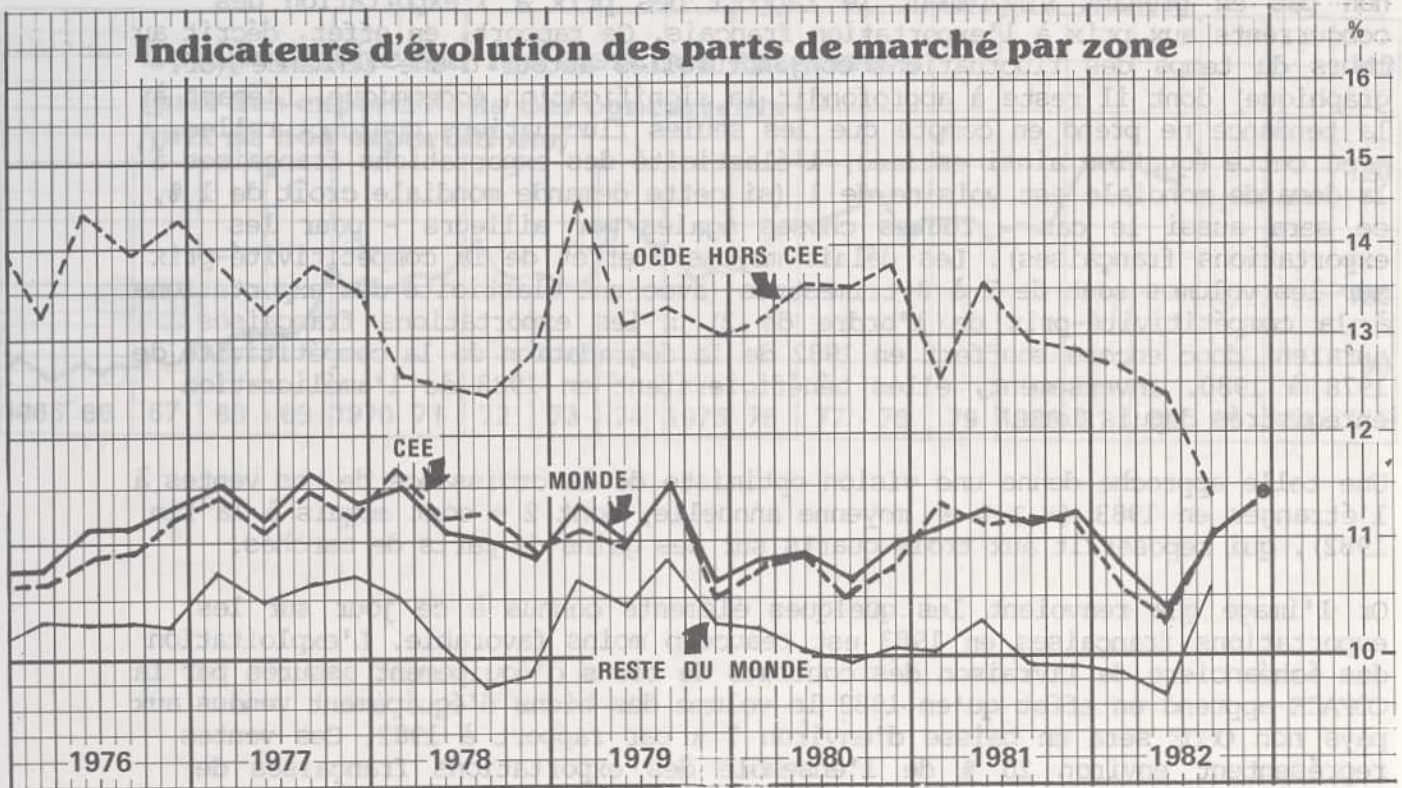
Face à cette composante négative pratiquement "acquise" des exportations, en 1983, devrait apparaître une autre composante un peu plus active liée conjoncturellement à la demande mondiale et plus spécialement à la demande des pays de l'OCDE. Il paraît néanmoins difficile qu'avec une demande des pays de l'OCDE en progression d'à peine 2 à 3 % en 1983, le volume des exportations françaises puisse s'élever sensiblement au-dessus du niveau de 1982, sauf gains de parts de marchés très importants. Au demeurant, les résultats concernant la valeur des exportations de produits manufacturés en début d'année obligent à prévoir pour le premier trimestre une baisse d'au moins 4 % du volume des ventes françaises à l'étranger (1). La chute est encore plus sensible pour les biens d'équipement.

Il faut enfin noter que l'acquis défavorable des ventes à l'étranger en 1983 porte sur les pays (hors OCDE) et les produits (biens d'équipement) pour lesquels la position de la France est la moins dégradée. La partie inconnue qui porte essentiellement sur les pays de l'OCDE et les biens de consommation (dont automobile) verra son dynamisme dépendre de la position compétitive des produits français.

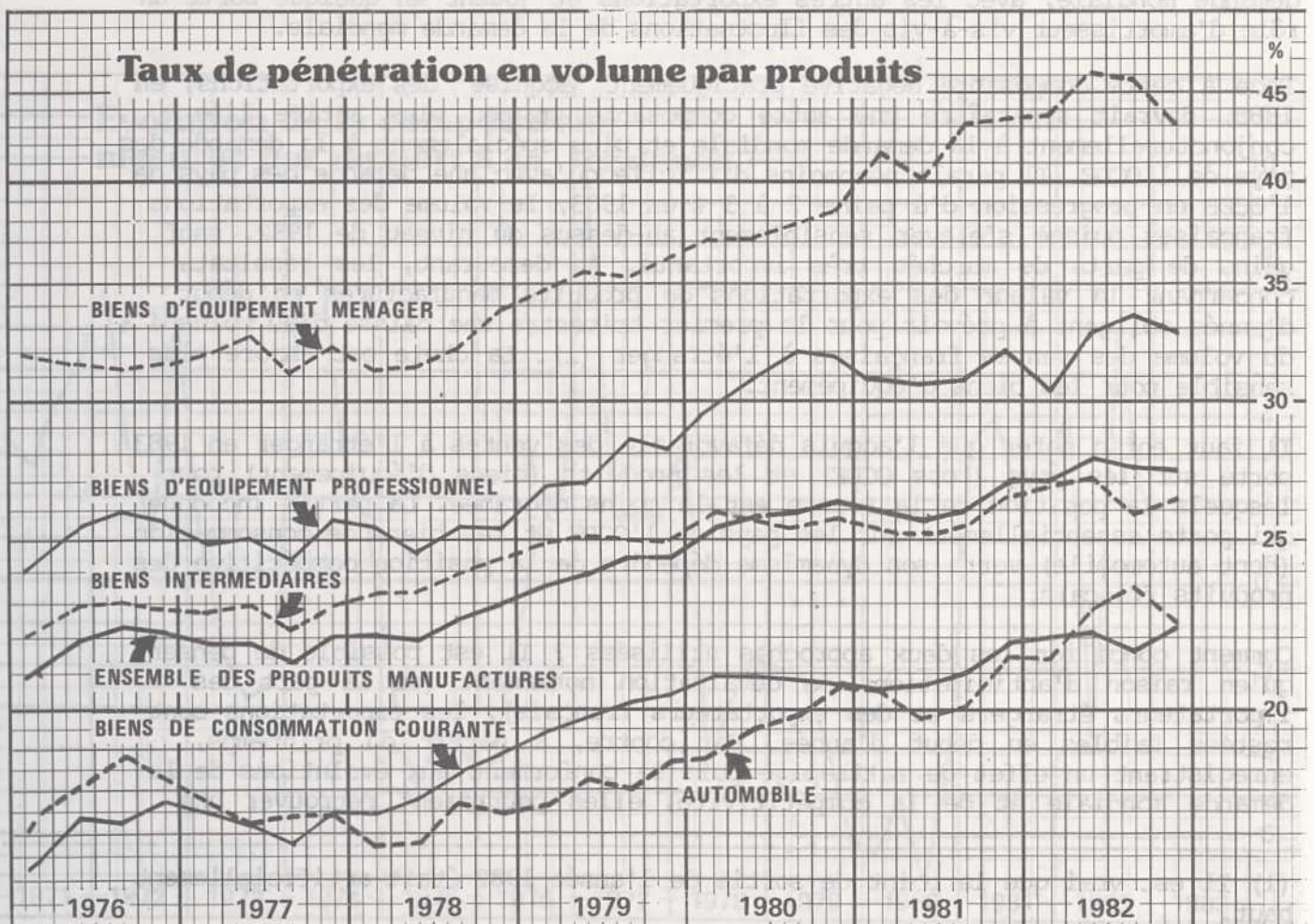
Comment concilier les deux approches utilisées ? Il est possible de penser qu'en raison d'anticipations de dévaluation notamment (de la part des importateurs étrangers et des exportateurs français), les exportations sont restées faibles en début d'année. Par contre, à partir du printemps, enregistrant un effet de rattrapage puis se conformant aux évolutions de la demande mondiale et de la compétitivité, elles pourraient retrouver une

(1) Il est vrai que le point de sortie de l'année 1982 était artificiellement haut.

Indicateurs d'évolution des parts de marché par zone



Taux de pénétration en volume par produits



croissance sensible. Les anticipations des producteurs français, révélées par l'enquête trimestrielle de mars, semblent aller dans ce sens là : alors que les perspectives de demande intérieure se détériorent, c'est l'inverse pour les perspectives personnelles de demande étrangère : elles s'améliorent nettement dans les secteurs des biens de consommation, de l'automobile, des biens intermédiaires et des industries agro-alimentaires. Elles ne se détériorent plus dans le cas des biens d'équipement professionnels. Le mouvement, sans être très violent, est assez généralisé.

Au total l'augmentation du volume des exportations de produits manufacturés ne paraît pas pouvoir dépasser 2 % en moyenne annuelle.

La demande totale de produits manufacturés sera orientée à la baisse au cours de l'année 1983. Mais l'élasticité des importations à cette baisse est incertaine, en particulier pour les biens de consommation courante. Depuis trois ans, l'élasticité apparente des importations à la demande totale s'est substantiellement élevée au-dessus de la valeur 2, alors qu'il était jusque-là habituel de retenir une telle valeur : une baisse de la demande de 1 % conduisait à une baisse des importations de 2 %, de sorte que le taux de pénétration fluctuait comme la demande.

Par rapport aux années 1980 à 1982, durant lesquelles le taux de pénétration a fait preuve d'une remarquable propension à augmenter (surtout pour les biens de consommation) l'évolution récente de la compétitivité devrait cependant favoriser en 1983 le retour de l'élasticité des importations à un niveau proche de sa valeur traditionnelle (2) : l'accélération exceptionnellement forte du taux de pénétration de 1980 à 1982 ne serait certes pas compensée mais ce taux retrouverait une évolution plus normale.

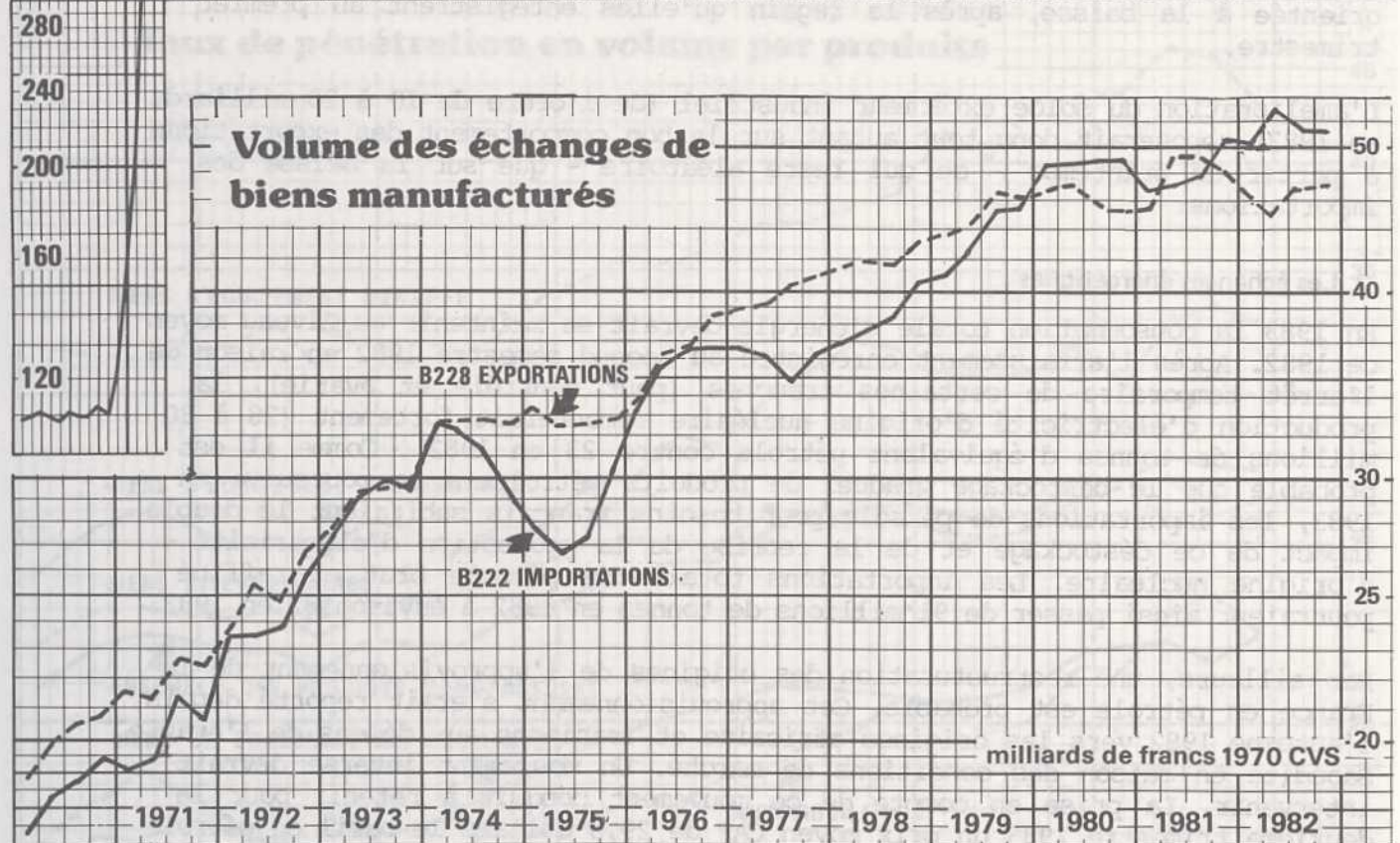
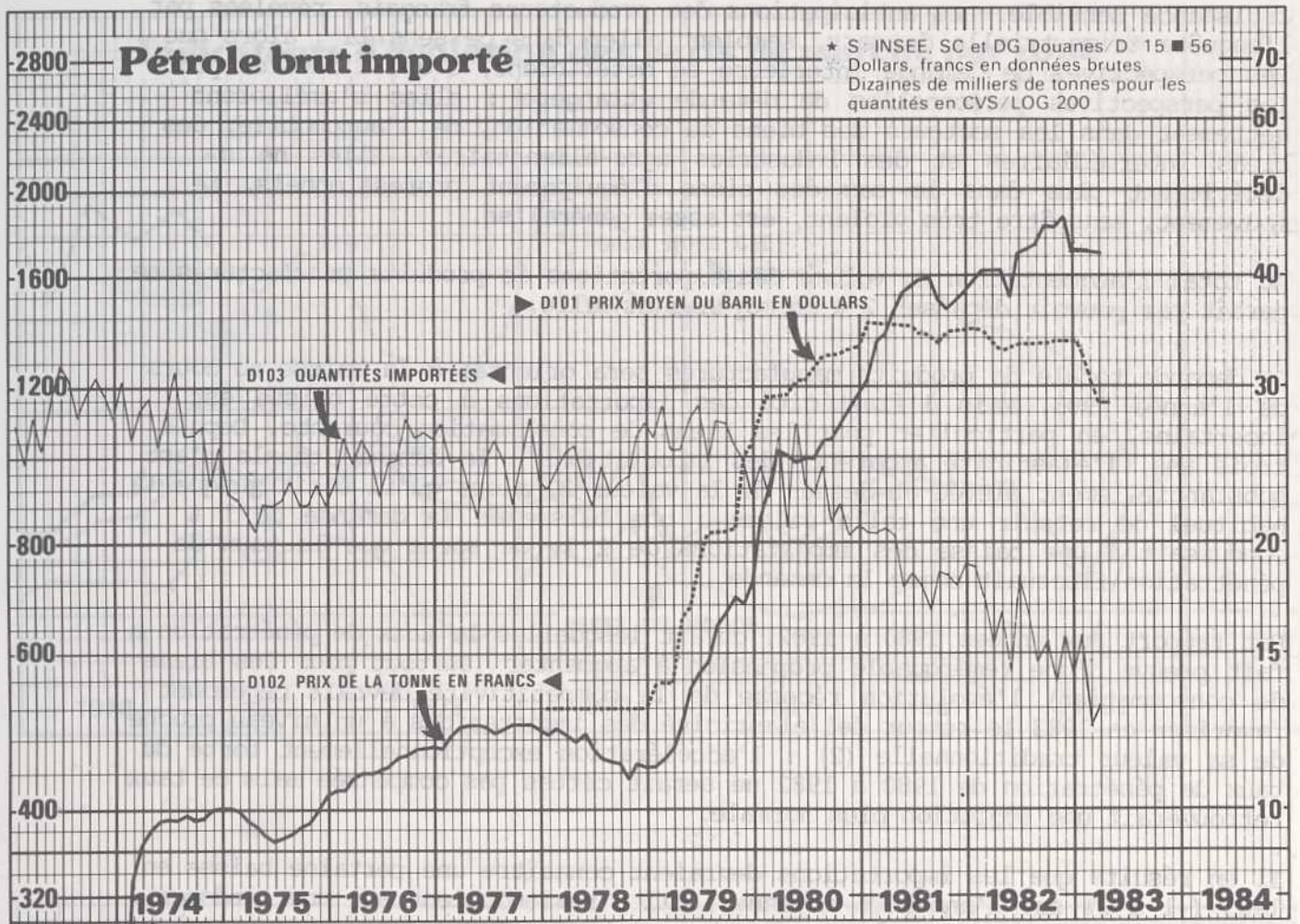
Il en résulte que les importations devraient connaître une certaine baisse en 1983 (-1 à 2% sur l'année en moyenne). Elles reviendraient sur une tendance orientée à la baisse, après le regain qu'elles enregistrent au premier trimestre.

L'amélioration du solde extérieur industriel (de l'ordre de 10 à 20 milliards en 1983) reposerait donc tout autant sur le bon comportement des exportations à partir du printemps - ce qui reste aléatoire - que sur la baisse des importations.

2. Les échanges énergétiques

En 1983 la consommation totale d'énergie devrait se maintenir au niveau moyen de 1982. Après l'affaissement enregistré au second semestre 1982 en raison de l'arrêt temporaire de certaines tranches (pour contrôle et avarie), la production d'électricité d'origine nucléaire remonterait fortement (28 à 30 millions de tonnes d'équivalent pétrole contre 23 en 1982). Comme il est probable que le déstockage graduel de produits pétroliers se poursuive en 1983, les importations de pétrole pour besoins français subiraient le double impact de ce déstockage et de la reprise de la production d'électricité d'origine nucléaire. Les importations totales de pétrole brut et raffiné pourraient ainsi passer de 91 millions de tonnes en 1982 à environ 82 en 1983.

Par ailleurs, une restructuration des origines de l'approvisionnement de la France en pétrole est probable. Cet approvisionnement s'était reporté depuis l'automne 1982 vers les origines africaine et iranienne aux dépens de l'Arabie Saoudite en raison des conditions de marché. Un mouvement inverse devrait intervenir. La prise en compte de ce mouvement conduit à retenir pour le deuxième trimestre 1983 un prix moyen CAF de 29,5 dollars le baril de pétrole (incluant donc 1,5 dollar d'effet CAF en tenant compte d'un délai d'acheminement moyen de six semaines). Au deuxième semestre, ce prix s'établirait à 29 dollars.



DEUX SÉRIES CHOISIES DANS TENDANCES, cahier vert, où elles figurent avec les autres ressources en biens manufacturés (page 56 pour les importations) et les autres emplois de ces mêmes produits (page 58 pour les exportations). Source : comptes trimestriels.

Par ailleurs les contrats d'approvisionnement de la France en gaz naturel (Algérie, URSS, Pays-Bas) sont assortis d'une clause d'indexation du prix sur celui d'un panier de produits pétroliers. Aussi la baisse du prix du pétrole devrait-elle se répercuter, avec un peu de retard du fait des clauses de révision trimestrielle, sur le prix du gaz importé.

Au total, compte tenu d'une baisse concomitante des prix des produits raffinés exportés, la facture énergétique nette supportée par la France se réduirait au mieux en 1983 de 20 milliards de francs par rapport à 1982.

3. Les échanges agro-alimentaires

Après le sensible redressement du taux de couverture en volume de l'ensemble des échanges agro-alimentaires observé au second semestre 1982, une amélioration modérée se poursuivrait durant l'année 1983. Elle résulterait d'une stabilisation du volume exporté proche du niveau élevé atteint fin 1982 et d'un probable repli du volume importé à partir du printemps.

L'accroissement des disponibilités exportables de céréales est particulièrement important mais se heurte à une contraction des débouchés offerts par les pays hors CEE en raison de l'engorgement du marché mondial : si les disponibilités françaises en maïs sont quasiment absorbées par la CEE, les achats des pays tiers représentent 2/3 des expéditions françaises de blé et la moitié de celles d'orge. Les expéditions vers le Maroc, l'Egypte, le Nigéria sont très compromises en raison de la vive pression concurrentielle exercée par les USA.

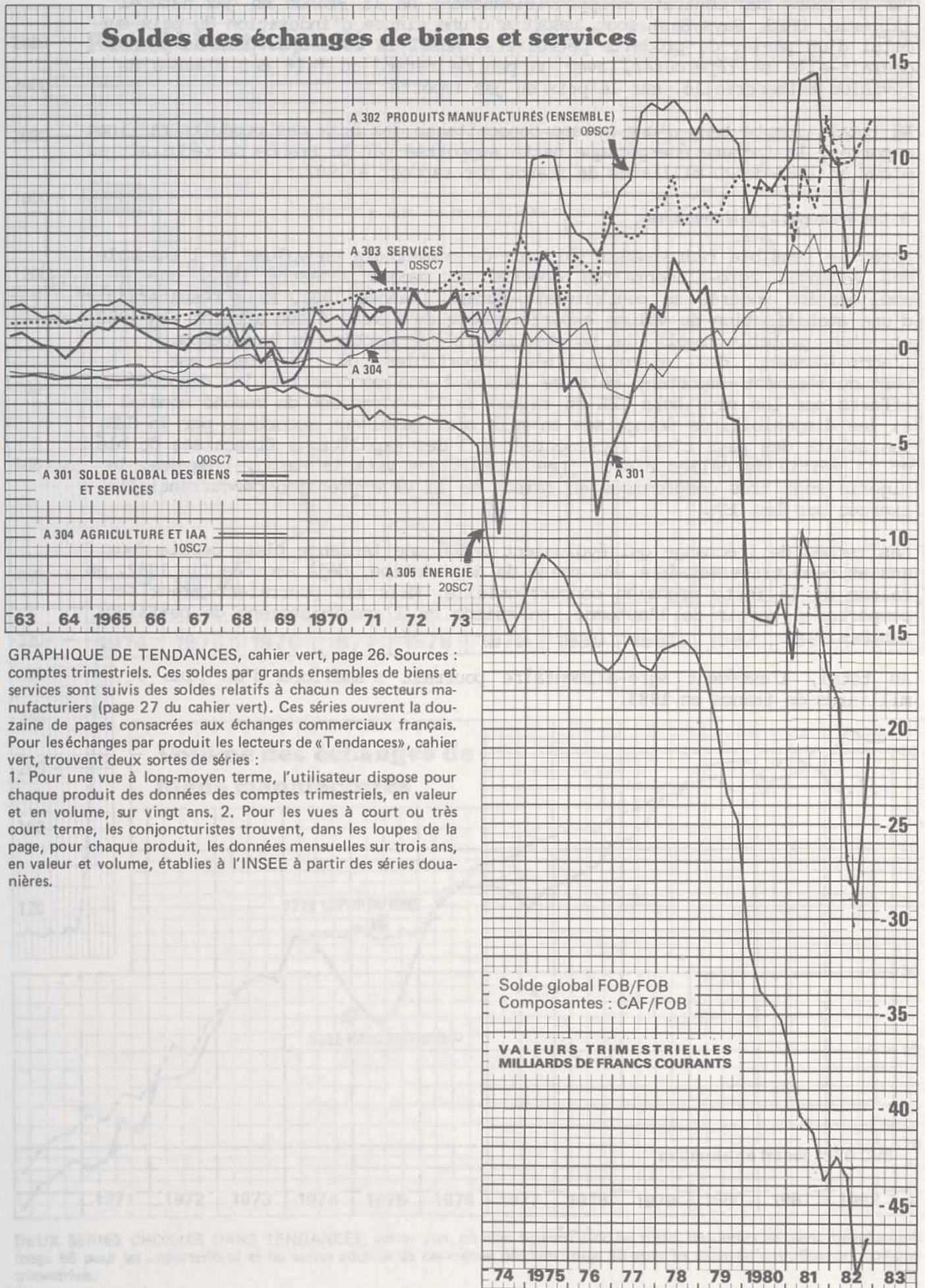
Les termes de l'échange qui évoluaient selon une tendance plate depuis deux ans et demi traverseraient une phase de dégradation, déjà amorcée fin 1982, en raison de la forte pression concurrentielle. Mais ils pourraient mieux se comporter à partir de l'automne, en raison de l'assainissement de certains marchés.

Au total, l'excédent agro-alimentaire pourrait s'améliorer d'au plus 5 milliards de francs en 1983.

	1982	1982/1981	1981
Solde global FOB/FOB			
Composant : CAP/FOB	1,1	1,4	- 4,7
VALEURS TRIMESTRIELLES			
MILLIARDS DE FRANCS COURANTS	4,1	4,3	3,2
	2,3	7,1	- 1,0
	0,3	0,3	1,1

se différencier selon les secteurs, certains pourraient échapper à la tendance à la

Soldes des échanges de biens et services



GRAPHIQUE DE TENDANCES, cahier vert, page 26. Sources : comptes trimestriels. Ces soldes par grands ensembles de biens et services sont suivis des soldes relatifs à chacun des secteurs manufacturiers (page 27 du cahier vert). Ces séries ouvrent la douzaine de pages consacrées aux échanges commerciaux français. Pour les échanges par produit les lecteurs de «Tendances», cahier vert, trouvent deux sortes de séries :

1. Pour une vue à long-moyen terme, l'utilisateur dispose pour chaque produit des données des comptes trimestriels, en valeur et en volume, sur vingt ans. 2. Pour les vues à court ou très court terme, les conjoncturistes trouvent, dans les loupes de la page, pour chaque produit, les données mensuelles sur trois ans, en valeur et volume, établies à l'INSEE à partir des séries douannières.



DEUX SÉRIES CHOISIES DANS TENDANCES, voir page 50 pour les importations et les services produits de base trimestriels.

1. La production manufacturière

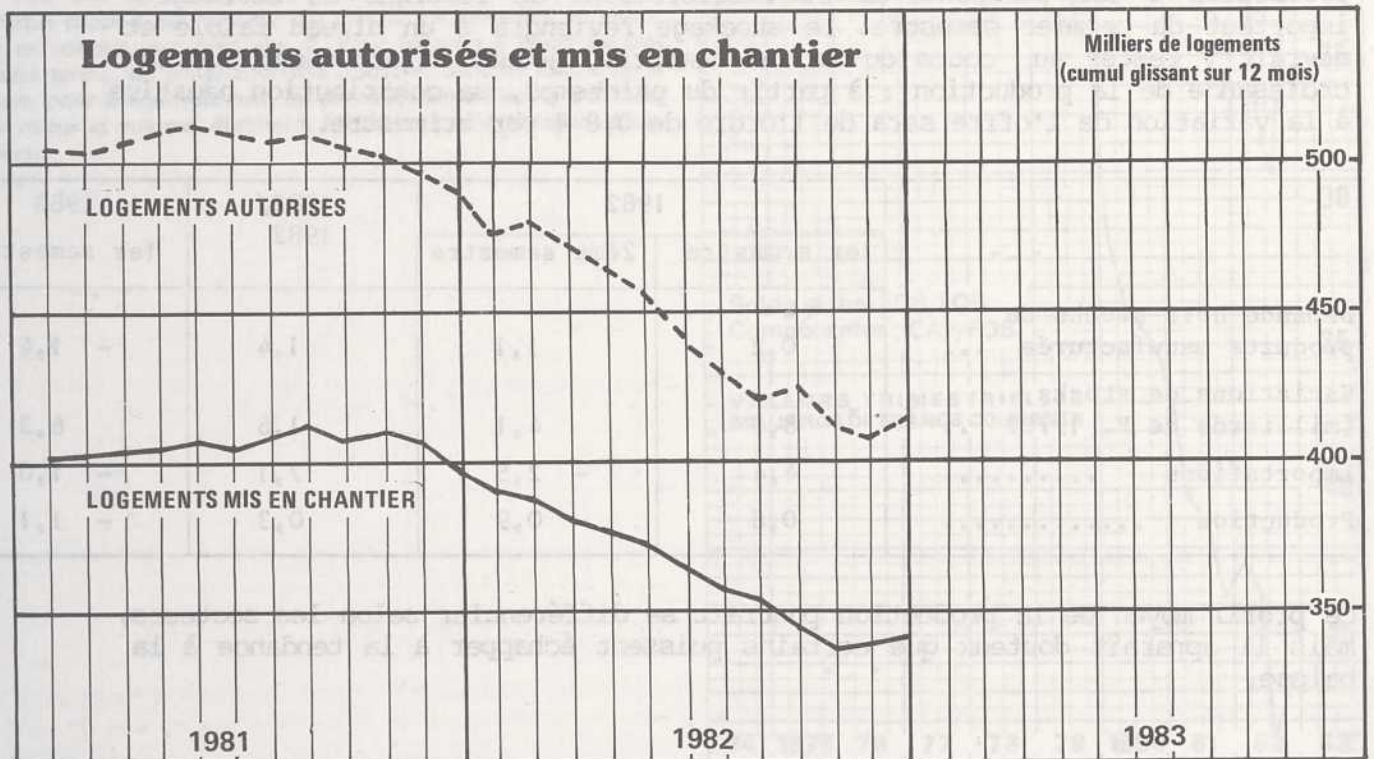
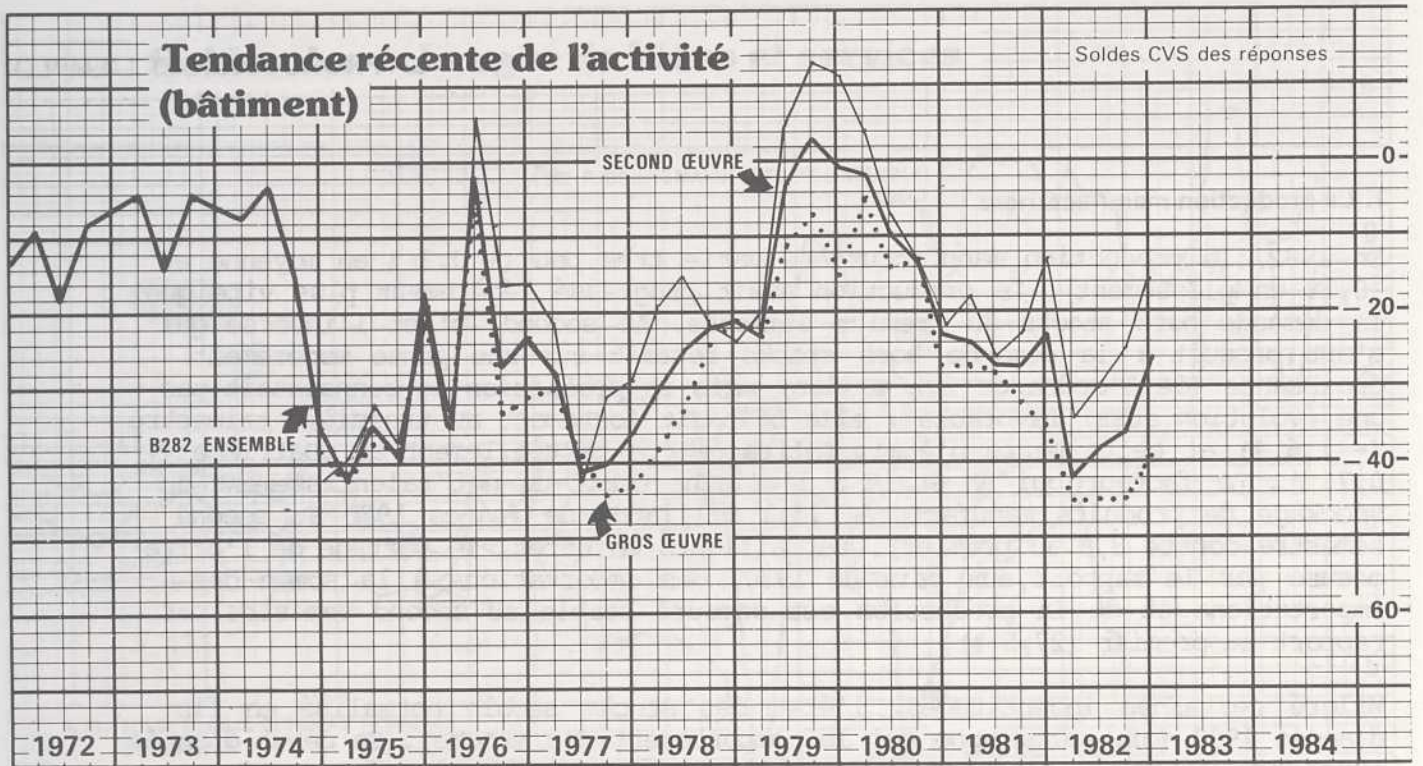
En 1982, la production manufacturière varie très peu (+ 0,3 % en moyenne et -0,1% en glissement). La production avait progressé légèrement plus vite que la demande hors stocks au premier semestre. Au second, c'est l'inverse qui s'est produit : la demande hors stocks restait sur une pente modérément croissante (de l'ordre de 2,2 % l'an) mais la production ne connaissait pas une évolution aussi favorable : elle baissait fortement au troisième trimestre (- 1,6 %) et cette perte n'était rattrapée que partiellement au quatrième (+ 0,7 %). Le facteur qui en était à l'origine était un net ralentissement du stockage de produits manufacturés (4,1 milliards de francs 1970 au second semestre contre 8,8 au premier). Par ailleurs en effet, le partage de l'offre mesuré par le rapport, aux prix de 1970, des importations à la somme des importations et de la production est demeuré stable au second semestre par rapport au premier (27,5 %).

Malgré certaines incertitudes, l'état des stocks semble normalisé en fin d'année 1982 (cf. paragraphe sur le comportement des stocks). En début d'année 1983, le regain de stockage, associé à une progression des importations, explique une moindre baisse de la production (- 1,1 % au premier trimestre) que de la demande hors stocks (-1,4 %).

Au deuxième trimestre la production manufacturière pourrait rester stable, ce qui concorde avec les prévisions émises par les industriels. Mais ce ne serait là qu'une pause au sein d'un processus de baisse plus affirmé : la production manufacturière se réorienterait à la baisse au second semestre, à un rythme analogue à celui constaté au premier trimestre (-0,7 % par trimestre). Les industriels apparaissent en effet conscients de l'orientation modérément récessive prévisible pour la demande hors stocks (malgré la meilleure tenue de la demande étrangère). C'est ce qui apparaît dans les réponses qu'ils font à l'enquête trimestrielle de mars sur l'activité. Ils entendent conformer leur production à ces perspectives et s'efforceront de résorber le stockage important du premier semestre. Le stockage reviendra à un niveau faible et devrait y rester au cours du second semestre, jouant négativement sur la croissance de la production : à partir du printemps, sa contribution négative à la variation de l'offre sera de l'ordre de 0,8 % par trimestre.

	1982		1982/ 1982	1983 1er semestre
	1er semestre	2ème semestre		
Demande hors stocks de produits manufacturés ...	+ 0,2	1,1	1,4	- 1,4
Variations de stocks (milliards de F. 1970) ..	8,8	4,1	1,8	6,3
Importations	4,4	- 2,5	7,1	- 1,0
Production	0,8	- 0,9	0,3	- 1,1

Ce profil moyen de la production pourrait se différencier selon les secteurs, mais il apparaît douteux que certains puissent échapper à la tendance à la baisse.



La production de biens intermédiaires, en forte chute au troisième trimestre 1982, s'était stabilisée en fin d'année. Elle a connu un nouveau repli à la fin de l'hiver : les stocks de produits finis n'étaient sans doute pas encore suffisamment allégés et certains secteurs comme le verre ou les matériaux de construction ont continué à souffrir de la maigre activité du BTP. La tendance actuelle immédiate semble être à la stabilisation. La tendance à la baisse serait ensuite retrouvée, mais pourrait être limitée par les gains d'exportations.

La production de biens de consommation n'a que faiblement baissé au second semestre 1982 et s'est stabilisée au premier trimestre 1983. Bien que les industriels continuent à indiquer une stabilisation, il est douteux que ce secteur échappe à une baisse de sa production à partir du printemps, sauf à attendre un redémarrage violent des exportations : la baisse de consommation de produits manufacturés du premier trimestre ne s'est pas encore répercutée sur le secteur alors qu'elle se poursuivra au second. Au cours du second semestre, la remontée des exportations serait insuffisante pour pallier la nouvelle baisse du marché intérieur. La baisse de production serait donc prononcée dans ce secteur durant la seconde partie de l'année.

La production de la construction automobile a depuis un an ses profils perturbés par les mouvements sociaux importants que connaît ce secteur. Le second semestre 1982 avait vu ainsi un rattrapage de production, mais une nouvelle chute intervient au premier trimestre en raison de grèves. Bien qu'il y ait une baisse simultanée de la consommation, l'état des stocks est néanmoins jugé trop bas chez les constructeurs français : en moyenne, sur le deuxième trimestre, la production ne serait guère différente du premier. Mais ces constructeurs ressentiront pleinement au cours du second semestre la baisse de la demande interne. Il ne semble pas qu'ils puissent la compenser par un développement suffisant des exportations et la baisse de la production automobile pourrait être assez prononcée au second semestre.

La production des biens d'équipement professionnels, en baisse au second semestre 1982, ne devrait guère voir cette tendance se modifier au cours de l'année 1983 : la baisse des exportations en début d'année puis, à partir du printemps, celle des investissements conforteront cette orientation négative de la production, qui n'évite pas une certaine accumulation de travaux en cours en début d'année.

La production manufacturière par grandes branches (moyennes annuelles et glissements semestriels).

	1981/ 1980	1er sem. 1982	2ème sem. 1982	1982/ 1981	1er sem. 1983
Biens intermédiaires ...	- 4,8	- 2,1	- 3,2	- 1,5	- 0,5
Equipement professionnel	1,4	0,9	- 0,4	- 0,3	- 1,2
Matériel de transport ..	- 3,0	0,1	5,1	1,8	- 4,5
Biens de consommation ..	- 1,6	1,7	- 0,4	2,2	0
Equipement ménager	- 5,5	6,7	- 5	8,3	- 2
Total	- 2,2	0,8	- 0,9	0,3	- 1,1

2. Le secteur BTP

Au cours de l'année 1982, la situation de l'ensemble du secteur BTP n'a cessé de se dégrader et la baisse de production qui en découle est estimée à environ 2,3 % en volume. Ce recul a été ressenti dans tous les secteurs : logement,

autres bâtiments, travaux publics, à l'exception des travaux d'entretien et d'amélioration qui sont restés mieux orientés.

La construction de logements neufs a connu en 1982 un recul particulièrement important : 343 400 logements ont été mis en chantier contre 400 000 en 1981 soit - 14 %. Ce ralentissement a affecté aussi bien la construction d'immeubles collectifs que celle de maisons individuelles. Cependant cette dernière paraît s'améliorer au cours du dernier trimestre grâce à un redémarrage des prêts conventionnés qui devrait se poursuivre. Par ailleurs, une stabilisation est observée pour les prêts en accession à la propriété et les prêts locatifs aidés tandis que le secteur non aidé a connu une baisse très forte en 1982 (- 40 %).

Les promoteurs constructeurs interrogés en janvier semblaient percevoir une stabilisation voire même une très légère amélioration de la situation mais les récentes mesures d'encouragement à l'épargne-logement auront un effet qu'il est encore difficile de déterminer. Même si elles développent dès maintenant la reconstitution d'apports personnels, une amélioration de la construction de logements en 1983 paraît peu probable. Le secteur aidé devrait rester stable et le progrès du secteur à prêts conventionnés devrait compenser la poursuite du recul du secteur libre. Le nombre total des mises en chantier ne devrait pas être très différent de celui de 1982.

Le secteur de l'entretien du logement a gardé au cours de l'année 1982 un rythme d'activité satisfaisant ; les entrepreneurs ont enregistré un niveau d'activité toujours plus soutenu pour le second oeuvre que pour le gros oeuvre mais les perspectives montrent un certain tassement au niveau de l'activité et des carnets de commandes pour ces travaux.

Pour les autres bâtiments, la dégradation très importante pendant le premier semestre 1982 s'est ensuite atténuée à la fin de l'année : le recul qui s'établit au total à - 21,6 % provient principalement des bâtiments industriels et de stockage, et des bureaux, mais toutes les autres rubriques s'inscrivent aussi négativement. Compte tenu de l'évolution récente des autorisations, une stabilisation pourrait se produire au premier semestre 1983, mais la mise en place du fond de régulation budgétaire risque de se répercuter sur une partie de la demande du secteur administratif. Il est possible également que la réduction de la consommation et le contrôle des marges commerciales provoquent une baisse de la construction de bâtiments à usage commercial.

En ce qui concerne les entreprises de travaux publics, les résultats de 1982 font apparaître une baisse de 5 à 6 % sur l'année du montant des travaux, après correction de l'inflation. L'enquête de janvier fait ressortir la stagnation de l'activité à ce bas niveau tandis que les carnets restent toujours très dégarnis.

En 1983, la demande des administrations sera freinée par la mise en place du fonds de régulation budgétaire qui prévoit le gel de 28 % des crédits d'investissements et le fonds spécial de grands travaux ne prend qu'en partie le relais, intervenant par des opérations qui s'étalent sur plusieurs années.

Il semble donc que ce secteur voit encore son activité décroître au cours de cette année mais à un rythme moins important que l'année précédente.

Pour l'ensemble du BTP, on peut donc s'attendre en 1983 à une poursuite du recul de l'activité mais probablement à un rythme inférieur à celui de l'année précédente.

3. L'emploi

Les effectifs salariés de l'industrie manufacturière ont à nouveau fortement diminué au second semestre 1982 après une stabilisation temporaire au premier semestre. Pour 1983, l'hypothèse est faite d'un retour à la relation tendancielle qui prévaut, empiriquement, entre le rythme de croissance de la production et celui de la productivité apparente du travail (cf. paragraphe sur les prix et coûts de l'industrie). Cette relation avait été affectée en 1982 par la réduction de la durée du travail, qui avait incité à l'obtention de gains de productivité au-delà de la tendance habituelle. Certes, des réductions de la durée hebdomadaire du travail interviendront encore en cours d'année (chimie et métallurgie en début d'année, contrats de solidarité nouvelle formule) mais la baisse globale de la durée hebdomadaire n'aura pas une ampleur comparable à celle de l'année 1982 (- 1% en 1983, en moyenne annuelle, contre - 2,7 % en 1982). Le recours à cette hypothèse amène à prolonger, en l'atténuant, la baisse des effectifs industriels sur le premier semestre 1983, compte tenu d'une production industrielle plutôt orientée à la baisse. Les enquêtes de conjoncture, qui fournissent des indicateurs qualitatifs

sur l'évolution passée et prévue des effectifs industriels, confirment cette appréciation. Les effectifs de l'industrie manufacturière baisseraient d'environ 0,6 % par trimestre durant la première moitié de l'année, ce qui correspondrait à une hausse de la productivité du travail de l'ordre de 1,2% en rythme annuel compte tenu de l'évolution attendue de la production et de la durée du travail. Le rythme de baisse des effectifs pourrait être plus prononcé dans les secteurs des biens intermédiaires.

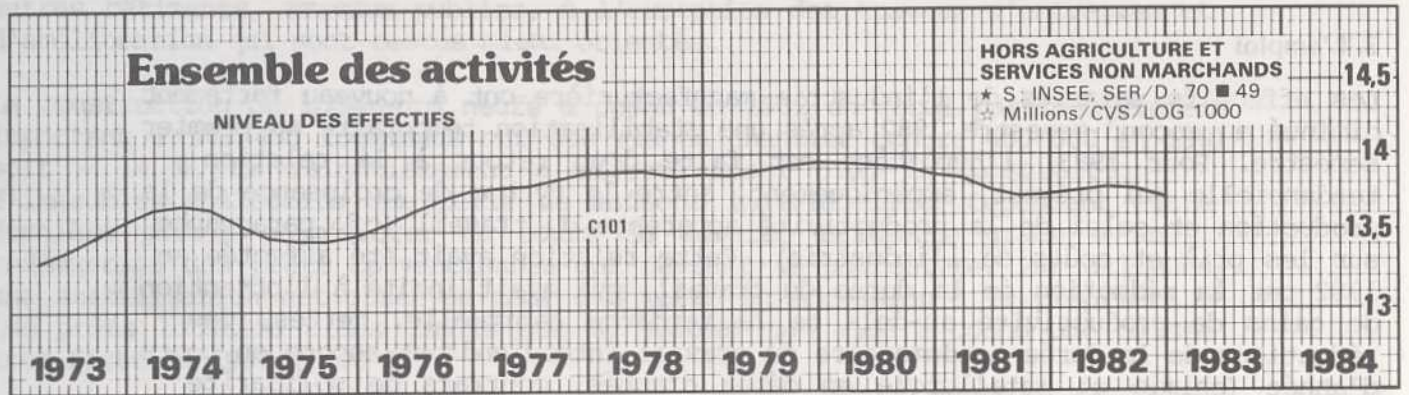
Les perspectives d'activité pour le second semestre conduisent à retenir l'idée du maintien du rythme actuel de baisse des effectifs de l'industrie manufacturière (soit 2 à 2,5% en glissement annuel). La productivité apparente du travail stagnerait au second semestre, enregistrant l'effet classique du cycle de productivité de court terme, en raison d'une baisse plus prononcée de la production industrielle et des faibles réductions prévisibles de la réduction de la durée du travail.

Comme la récession qui affecte le BTP depuis la fin 1980 ne devrait que se ralentir en 1983, la baisse des effectifs salariés de ce secteur atteindrait encore 3,5 % au cours de l'année après - 4% en 1982 et - 3% en 1981. Les suppressions nettes d'emploi dans ce secteur avoisineraient donc 150000 en trois ans.

Par contre les secteurs des industries agro-alimentaires et surtout de l'énergie du fait d'EGF verraient leurs effectifs croître en 1983.

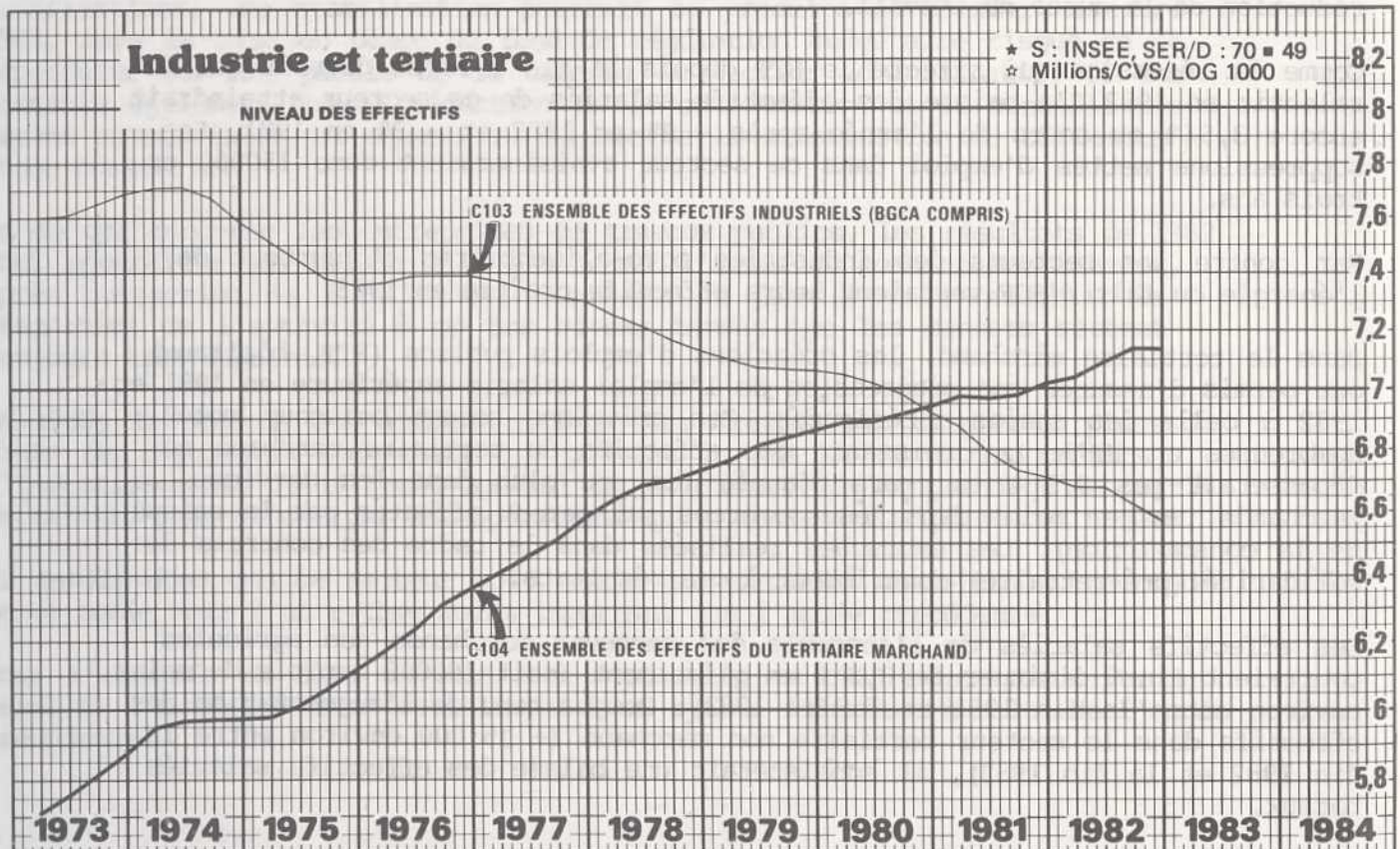
Dans le tertiaire marchand, les créations d'emplois publics (PTT, hôpitaux) ont permis d'assurer une progression de l'emploi salarié supérieure en 1981 et 1982 à celle des années antérieures. Ces créations seront beaucoup moins nombreuses en 1983. La croissance des effectifs du tertiaire marchand ne dépasserait pas 0,5 % en cours d'année (un peu plus dans les services marchands, un peu moins dans les commerces qui seront affectés par la baisse de la consommation). Les embauches réalisées dans le cadre des contrats de solidarité (pré-retraite) contribuent à ces résultats.

Les effectifs salariés de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles pourraient ainsi diminuer de 0,8 % en glissement (soit 100000 emplois de moins environ entre la fin 1982 et la fin 1983). Compte tenu de l'augmentation des effectifs dans le secteur tertiaire non marchand (+ 35 000 environ entre la fin 1982 et la fin 1983), il subsisterait une baisse des effectifs salariés totaux.



nouvelle tournée, mais la baisse observée en 1984 est due à la baisse de l'emploi agricole. Une analyse comparative de l'évolution de l'emploi agricole et de l'ensemble des activités hors agriculture et services non marchands, pour la période 1973-1984, est présentée dans le tableau ci-dessous. La baisse des effectifs agricoles est compensée par l'augmentation des effectifs hors agriculture et services non marchands. Les effectifs hors agriculture et services non marchands ont augmenté de 1,7 million de personnes, soit 12,5% de plus qu'en 1973. Cette augmentation est due à la croissance de l'industrie et du tertiaire marchand. L'industrie a absorbé 1,1 million de personnes, soit 10,5% de plus qu'en 1973. Le tertiaire marchand a absorbé 0,6 million de personnes, soit 10,5% de plus qu'en 1973. Les effectifs hors agriculture et services non marchands ont augmenté de 1,7 million de personnes, soit 12,5% de plus qu'en 1973. Cette augmentation est due à la croissance de l'industrie et du tertiaire marchand. L'industrie a absorbé 1,1 million de personnes, soit 10,5% de plus qu'en 1973. Le tertiaire marchand a absorbé 0,6 million de personnes, soit 10,5% de plus qu'en 1973.

Les perspectives d'activités pour le second semestre continuent à rester liées du maintien de l'emploi agricole et des effectifs de l'industrie et du tertiaire marchand. L'industrie et le tertiaire marchand continueront à absorber de nouvelles personnes. L'industrie absorbera 0,6 million de personnes, soit 10,5% de plus qu'en 1973. Le tertiaire marchand absorbera 0,6 million de personnes, soit 10,5% de plus qu'en 1973. Les effectifs hors agriculture et services non marchands continueront à augmenter de 1,7 million de personnes, soit 12,5% de plus qu'en 1973. Cette augmentation est due à la croissance de l'industrie et du tertiaire marchand. L'industrie absorbera 1,1 million de personnes, soit 10,5% de plus qu'en 1973. Le tertiaire marchand absorbera 0,6 million de personnes, soit 10,5% de plus qu'en 1973.



Productivité, durée et emploi pour l'ensemble des branches

	1981/ 1980	1982				1982/ 1981	1983				1983/ 1982
		1	2	3	4		1	2	3	4	
1. Effectifs marchands	- 1,1	0,1	0,1	0	- 0,3	- 0,3	- 0,3	- 0,2	- 0,2	- 0,1	- 0,8
dont : industrie manufacturière .	- 3,7	- 0,3	0	- 0,3	- 0,9	- 2,1	- 0,7	- 0,5	- 0,5	- 0,5	- 2,3
2. Durée hebdomadaire du travail	- 0,5	- 1,2	- 1,3	- 0,3	0	- 2,7	- 0,3	- 0,2	0	- 0,2	- 1,0
dont : industrie manufacturière .	- 0,7	- 1,2	- 1,3	0	- 0,3	- 2,5	- 0,3	- 0,2	- 0,2	0	- 1,0
3. Productivité horaire du travail	1,4	1,0	1,9	- 0,6	1,2	4,4	- 0,2	0,5	0,3	0,0	1,4
dont : industrie manufacturière .	2,3	1,1	2,4	- 1,1	1,9	4,9	- 0,1	0,7	0,1	- 0,2	1,8

4. Le chômage

De la mi-1982 au début de 1983 le chômage, mesuré par les demandes d'emploi en fin de mois (après correction des variations saisonnières) s'est stabilisé. Cette stabilisation s'est même convertie en une légère baisse durant les quatre derniers mois de 1982 en raison de mesures décrites précisément dans la note de conjoncture de février, dont la principale est l'opération "chômeurs longue durée" qui s'achève à la fin du premier trimestre 1983. Mais le premier trimestre 1983 dénote un retour à la stabilisation du chômage et il est probable que, sans l'effet résiduel des mesures citées, les demandes d'emploi en fin de mois auraient déjà repris leur progression.

Il faut tenir compte également, pour prévoir l'évolution du chômage, de l'effet à attendre des mesures prises en faveur des jeunes et des contrats de solidarité. Sur le premier point, l'impact des mesures prises en 1982 a surtout été important pour les 16-17 ans, catégorie qui s'inscrit relativement peu à l'ANPE. Fin février 1983 60 000 jeunes sans formation de cet âge étaient entrés en stage d'insertion ou de qualification et le stock des demandeurs d'emploi de moins de 18 ans avait baissé d'environ 30 000 unités par rapport à février 1982. Dans le même temps le stock de demandeurs ayant entre 18 et 24 ans s'est accru d'environ 50 000. Globalement et en termes uniquement quantitatifs, les mesures d'insertion professionnelle des jeunes semblent avoir eu des répercussions d'un ordre de grandeur analogue à celui des années précédentes.

L'effet des contrats de solidarité sur l'évolution du chômage a commencé à être important au deuxième semestre 1982 et il devrait l'être encore plus au premier semestre 1983 : le nombre d'embauches réalisées dans le cadre de ces contrats a été de 16 500 en février contre 15 900 en janvier et 12 300 en décembre. Au total plus de 120 000 offres ont été déposées à l'ANPE à la suite d'un contrat de solidarité, de février 1982 à février 1983 et près de 90 000 d'entre elles ont déjà été pourvues. L'efficacité de la mesure devrait décliner au deuxième semestre 1983, sauf si les nouveaux contrats de solidarité (consacrés à des opérations de réduction de la durée du travail) connaissent un grand succès.

Ensemble des activités

1983 1982	1982				1981				1980			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6
1,4	1,3	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2
1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	-0,1	-0,2
0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	-0,1	-0,2	-0,3	-0,4

4. Le chômage

De la mi-1982 au début de 1983 le chômage, mesuré par les demandes d'emploi en fin de mois (après correction des variations saisonnières) s'est stabilisé. Cette stabilisation s'est même convertie en une légère baisse durant les quatre derniers mois de 1982 en raison de mesures dérivées précédemment dans la note de conjoncture de février, dont la principale est l'opération "chômage longue durée" qui s'achève à la fin de premier trimestre 1983. Mais la première trimestre 1983 dénote un retour à la stabilisation au chômage et il est probable que sans l'effet résiduel des mesures prises, les demandes d'emploi en fin de mois auraient déjà repris leur progression.



Compte tenu de ces dispositifs, de l'évolution attendue des effectifs et d'une progression des ressources en main d'oeuvre de l'ordre de 215 000 en 1983 (avant tout effet lié aux cessations anticipées d'activité favorisées justement par les dispositifs précédents), le chômage retrouverait une tendance à la hausse au cours des prochains mois. Le niveau C.V.S. des demandes d'emploi en fin de mois devrait atteindre les 2,2 millions à la fin de l'année (soit 2,3 environ en données brutes). Mais le résultat dépendra cependant de l'ampleur des mesures institutionnelles prises à la rentrée 1983 (notamment en faveur des jeunes).

Trois groupes de mesures ont été retenus :

- l'emprunt obligatoire (10 % de l'impôt sur le revenu pour les ménages variant plus de 5000 F d'impôts) perçue à la fin de deuxième trimestre). Le montant estimé de cet emprunt est de 11 milliards, soit environ 0,5 % du revenu disponible annuel des ménages. La mesure est de nature à quelle mesure est émise sera directement prélevé par les ménages à verser sur leur épargne. Dans ce cas, la mesure se traduirait simplement, d'un point de vue macroéconomique, à un transfert d'un type d'épargne vers le autre. On suppose ici que l'emprunt est prélevé pour moitié sur l'épargne. On considère donc les 7 milliards restant comme un prélèvement supplémentaire sur les ménages, pour lequel on fait jouer les réactions habituelles du modèle : suivant ceux-ci les ménages ajustent progressivement leur consommation à la baisse de leur revenu, et c'est encore l'épargne qui est d'abord principalement affectée. Ceci conduit en outre à une baisse de la consommation de l'ordre de 1,5 milliards au deuxième trimestre 1983 (soit de 0,3 % en terme de consommation trimestrielle) et de 3,5 milliards au total sur l'année 1983 (soit 0,35 % en terme de consommation annuelle).

- le prélèvement de 1 % sur le revenu imposable. Son montant estimé est de 11 milliards et on a supposé qu'il serait perçu pour moitié au troisième trimestre et pour moitié au quatrième trimestre. Comme précédemment on laisse jouer les réactions du modèle sur l'ajustement de la consommation au revenu. En outre cela se traduit par une baisse de la consommation d'environ 1,5 milliards sur le deuxième semestre 1983 (ou, en termes annuels, une baisse de consommation de 0,1 % sur 1983) soit une baisse de la consommation d'environ 0,2 % sur chacun des deux derniers trimestres.

- les réductions des dépenses de fonctionnement et d'investissement des administrations publiques et des Grandes Entreprises nationales. On a supposé que l'investissement des GEN serait diminué de 3,5 milliards en 1983, diminution qui n'aurait lieu qu'au deuxième semestre du fait des délais et de l'inertie de l'investissement (en termes annuels ceci correspond à une diminution d'environ 3,5% de l'investissement des GEN). On a retenu une diminution de 5 milliards pour l'investissement des collectivités locales et administrations publiques, elle aussi au deuxième semestre 1983. On suppose en outre une réduction des dépenses de fonctionnement des administrations de l'ordre de 2 milliards au deuxième semestre.

- on a ignoré ici les effets du renforcement du contrôle des changes. On peut toutefois penser qu'une réduction des dépenses de consommation des Français à l'étranger devrait être compensée par une augmentation (du même montant) des dépenses de consommation en France.

- on n'a pas non plus repris les modifications du calendrier des hausses de tarifs publics, ni de la fiscalité sur les produits pétroliers, ni les hausses de prix de produits importés compensatives à l'engagement des taux de change. En fait on peut considérer que toutes ces modifications se répartissent d'abord

Compte tenu de ces dispositifs, de l'évolution attendue des effectifs et d'une progression des ressources en main d'œuvre de l'ordre de 215 000 en 1983 (avant tout effet lié aux cessations anticipées d'activité favorisées), le chômage resterait une préoccupation majeure au cours des prochains mois. Le niveau C.V.S. des dépenses d'emploi en fin de mois devrait atteindre les 2,2 millions à la fin de l'année (soit 2,3 environ en données brutes). Mais le résultat dépendra cependant de l'ampleur des mesures institutionnelles prises à la rentrée 1983 (notamment en faveur des jeunes).

Les demandes d'emploi en fin de mois

